

Une biodiversité élevée est indispensable pour le bon équilibre des écosystèmes.

Pour étudier la biodiversité, on peut construire un **tableau d'attribut** qui nous permet de comparer les différents **caractères** des êtres vivants, puis une **classification emboîtée** que l'on peut représenter sous la forme d'un **arbre de parenté**.

La classification officielle a été faite par les scientifiques en fonction des **relations de parenté** entre les êtres vivants (évolution) et des caractères. Plus les êtres vivants sont proches sur la classification, plus ils partagent de caractères en commun et plus leur **ancêtre commun** le plus proche est récent.

DEFINITIONS :

- **Tableau d'attribut (un)** : C'est un tableau permettant de comparer les différents caractères des êtres vivants étudiés.
- **Caractère (un)** : C'est une caractéristique physique d'un être vivant.
- **Classification emboîtée (un)** : Groupes d'êtres vivants emboîtés les uns dans les autres en fonction de leurs caractères et de leur relation de parenté.
- **Arbre de parenté (un)** : Représentation graphique, sous la forme d'un arbre, de la classification emboîtée. Il permet de mettre en évidence les ancêtres communs, les relations de parenté et l'apparition des caractères au cours de l'évolution.
- **Relation de parenté (une)** : Lien de filiation entre deux êtres vivants.
- **Ancêtre commun (un)** : Etre vivant qui n'existe plus et qui a été un jour l'ancêtre des 2 êtres vivants étudiés.

BILAN :

Une biodiversité élevée est indispensable à la bonne santé des écosystèmes. Pour l'étudier, on peut s'aider d'outils tels qu'un **tableau d'attributs**, la **classification emboîtée** et un **arbre de parenté**.



10



p.34